

Mesures décidées

En adoptant la loi fédérale sur le développement de l'infrastructure ferroviaire (LDIF), le Conseil National et le Conseil des Etats ont décidé les mesures suivantes pour les grands projets ferroviaires:

a. Sur les lignes de base de la Nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA):

1. Bâle–St-Gothard Nord: intensification de la circulation sur le tronçon Bâle–Brugg–Altdorf/Rynächt,
2. St-Gothard Sud–Chiasso: augmentation du rendement dans les nœuds de Bellinzone, Lugano et Chiasso, intensification de la circulation sur les tronçons Biasca–Bellinzone–Chiasso, accroissement de la capacité de la ligne Balerna–Mendrisio,
3. Bellinzone–Luino: augmentation du rendement et accroissement des capacités,
4. Zoug–Arth-Goldau: augmentation du rendement dans le nœud d'Arth-Goldau et accroissement des capacités,
5. région de Berne: augmentation du rendement du tronçon Berne–Thoune,
6. axes du Loetschberg et du St-Gothard : mesures garantissant l'alimentation en courant de traction, mesures de protection contre le bruit (en cas d'accroissement du trafic) sur les tronçons d'accès des tunnels de base du St-Gothard et du Loetschberg;

b. sur les autres lignes:

1. Région de Genève: augmentation du rendement,
2. Région de Lausanne: extension de capacité (quatrième voie) Lausanne–Renens, augmentation du rendement dans le nœud de Lausanne,
3. Lausanne–Brigue–Iselle: mesures d'accélération et augmentation du rendement,
4. Lausanne–Bienne–Olten: mesures d'accélération et augmentation du rendement,
5. Lausanne–Berne: mesures d'accélération et augmentation du rendement,
6. région de Berne: désenchevêtrement de Wylerfeld, accroissement des capacités dans le nœud de Berne,
7. Thoune–Interlaken: accroissement des capacités et augmentation du rendement, garantie de la qualité des correspondances à Thoune,
8. Bienne–Delémont–Bâle: mesures d'accélération,
9. Bâle–Olten–Lucerne: désenchevêtrement de Liestal, augmentation du rendement dans la gare de voyageurs de Bâle, augmentation du rendement Bâle–Lucerne,
10. Région d'Olten: désenchevêtrement d'Olten nord/est, augmentation du rendement dans le nœud d'Olten,
11. Olten–Aarau: accroissement des capacités Olten–Aarau (4^e voie continue) accroissement des capacités (4^e voie) sur le tronçon Dulliken–Däniken, tunnel d'Eppenberg,
12. Région de Rapperswil/Gruemet/Mellingen: accroissement des capacités Rapperswil–Gruemet (nouveau tronçon Chestenberg),
13. Région de Zurich: part du trafic longues distances de la ligne diamétrale, accroissement des capacités par un réaménagement de l'accès sud d'Altstetten–Zurich,

14. Thalwil–Lucerne: accroissement des capacités Cham–Rotkreuz, augmentation du rendement dans le nœud de Thalwil,
15. Zurich–Winterthour: désenchevêtrement de la zone de Dorfnest, y c. accroissement des capacités ; désenchevêtrement de Hürlistein ; accroissement des capacités dans le nœud d'Effretikon, augmentation du rendement de la ligne Bassersdorf–Effretikon–Winterthour,
16. Région de Winterthour: accroissement des capacités Tössmühle–Winterthur, augmentation du rendement dans le nœud de Winterthour,
17. Winterthour – St-Gall: accélération et augmentation du rendement,
18. Winterthour–Weinfelden: mesures d'accélération et augmentation du rendement,
19. Bellinzone–Locarno: augmentation du rendement et accroissement des capacités,
20. Vallée du Rhin: accroissement des capacités,
21. Neuhausen–Schaffhouse: augmentation du rendement,
22. Mesures visant à garantir l'alimentation en courant de traction, installations anti-bruit en raison du surcroît de trafic et construction de voies de garage.